

RÈGLEMENT OFFICIEL USOL'SWIMRUN 2026

Épreuve labellisée Fédération Française de Triathlon (FFTRI)

Article 1 – ORGANISATION

L'USOL'SWIMRUN 2026 est organisé par USOL Triathlon, association affiliée à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI), le dimanche 31 mai 2026, sur la commune d'Yzeron (Rhône), autour du lac du Ronzey.

L'événement est labellisé FFTRI et se déroule conformément :

- au Règlement Sportif FFTRI en vigueur,
- au présent règlement.

Toute inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 2 – FORMATS, CATÉGORIES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 – Formats proposés

Format	Catégorie	Âge	Distance totale
Mini-poussins / Poussins	Kids	6 à 9 ans	600 m
Pupilles	Kids	10 à 11 ans	1 200 m
XS	Jeunes / Débutants	À partir de 12 ans	4 km
S	Adultes	À partir de 16 ans (Cadets)	7 km

2.2 – Détail des parcours

Mini-poussins / Poussins (6-9 ans)

- Natation 1 : 50 m
- Course à pied 1 : 250 m
- Natation 2 : 50 m
- Course à pied 2 : 250 m

Pupilles (10-11 ans)

- Natation 1 : 120 m (traversée complète du lac)
- Course à pied 1 : 250 m
- Natation 2 : 120 m (traversée complète du lac)
- Course à pied 2 : 250 m

XS – 4 km (à partir de 12 ans)

- Course à pied 1 : 0,75 km
- Natation 1 : 250 m
- Course à pied 2 : 1,2 km
- Natation 2 : 250 m
- Course à pied 3 : 1,7 km

S – 7 km (à partir de 16 ans)

- Course à pied 1 : 0,75 km
- Natation 1 : 250 m
- Course à pied 2 : 1,2 km
- Natation 2 : 250 m
- Course à pied 3 : 1,2 km
- Natation 3 : 250 m
- Course à pied 4 : 1,2 km
- Natation 3 : 250 m
- Course à pied 4 : 1,7 km

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours pour des raisons de sécurité ou d'organisation.

Article 3 – HORAIRES & TARIFS

Format	Horaire de départ	Tarif solo	Tarif duo
Mini-poussins / Poussins	12h00	10 €	Epreuve non proposée en duo
Pupilles	12h30	10 €	Epreuve non proposée en duo
XS	10h45	20 €	40 €
S	9h00	25 €	50 €

Les tarifs n'incluent pas le Pass Compétition FFTRI pour les non-licenciés.

Les départs seront groupés pour les duos et les solos.

Article 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION (FFTRI)

Les épreuves sont ouvertes :

- aux licenciés FFTRI titulaires d'une licence compétition valide ;
- aux licenciés d'une fédération étrangère affiliée à World Triathlon, présentant une licence compétition valide ;
- aux non-licenciés, sous réserve de la souscription obligatoire d'un Pass Compétition FFTRI ;
- aux mineurs, sous réserve de la fourniture :
 - d'une autorisation parentale,
 - d'un questionnaire de santé FFTRI conforme à la réglementation.

Chaque participant reconnaît être apte médicalement à la pratique du swimrun en milieu naturel.

Article 5 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne jusqu'à la date limite fixée par l'organisation, dans la limite des dossards disponibles.

Tout engagement est ferme et définitif.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf décision exceptionnelle de l'organisation.

Article 6 – RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectue sur le site de la course, le jour de l'événement, jusqu'à 30 minutes avant le départ du format concerné.

Chaque participant devra présenter :

- une pièce d'identité,
- les documents obligatoires (licence, pass compétition, autorisation parentale).

Article 7 – ÉQUIPEMENT

7.1 – Matériel obligatoire

- Chaussures adaptées à la course à pied
- Bonnet de natation
- Sifflet

- 1 puce de chronométrage (fournie par l'organisation). Perdue ou non retournée, la puce sera facturée 15€

7.2 – Combinaison néoprène

Le port de la combinaison est soumis à la réglementation FFTRI, en fonction de la température de l'eau mesurée le jour de l'épreuve.

Les mesures officielles seront affichées lors du retrait des dossards.

L'organisation se réserve le droit de réduire ou supprimer les sections natation en cas de conditions défavorables.

La décision finale concernant le port de la combinaison appartient à l'arbitre principal FFTRI.

7.3 – Matériel autorisé

- Lunettes de natation
- Pince nez
- Pull buoy
- Plaquettes
- Longe (formats XS et S uniquement)

Pour les moins de 10 ans :

- Brassards
- Gilet
- Frite
- Ceinture

L'ensemble du matériel doit être conservé du départ à l'arrivée.

Article 8 – DÉROULEMENT DE LA COURSE

Le parcours est balisé sur terre et sur l'eau. Il est obligatoire de le suivre.

Toute aide extérieure non autorisée entraînera la disqualification.

Tout concurrent est tenu de porter assistance à une personne en difficulté.

Les concurrents en format duo doivent passer la ligne d'arrivée en même temps.

Article 9 – CLASSEMENTS et RÉCOMPENSES

- Classement établi pour tous les formats

- Récompenses pour les premiers de chaque catégorie selon les modalités définies par l'organisation

Article 10 – SÉCURITÉ & DISPOSITIF MÉDICAL

Un dispositif de secours est mis en place sur l'ensemble du parcours.

La sécurité en milieu aquatique est assurée par des moyens nautiques conformes aux exigences FFTRI (embarcations, surveillants qualifiés).

L'équipe médicale est seule habilitée à décider :

- de la poursuite ou non de la course par un participant,
- d'une mise hors course pour raisons médicales.

Article 11 – ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré conformément aux règles de la FFTRI.

Les décisions des arbitres et de l'organisation sont sans appel.

Article 12 – ENVIRONNEMENT

Il est strictement interdit d'abandonner des déchets en dehors des zones prévues.

Tout manquement entraînera une disqualification.

Article 13 – DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent expressément l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de l'événement à des fins de communication.